



## **MANDAT D'ACHAT DE DIAMANTS ET PIERRES PRECIEUSES**

Entre les soussignés :

- 1) Nom et prénom (ou raison sociale) : .....  
Date de naissance : .....  
Domicile (ou siège social) : .....  
Profession : .....  
Nationalité : .....

Ci-après dénommer le « Mandant », ET

:

- 2) Société GUIMAR SA

Nom commercial : CASH DIAMOND  
8 Place des Eaux vives  
1207 Genève,

Ci-après dénommer le « Mandataire» Ou  
« Capital Diamond »

### **IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :**

#### **Article 1 : Objet du présent mandat**

Par les présentes, le Mandant déclare conférer mandat à CASH-DIAMOND aux fins que cette dernière procède, en son nom et pour son compte, à la recherche, la négociation et l'acquisition d'un certain type exclusif de diamant ou pierres précieuses.

Egalement, le Mandant confère tous pouvoirs au Mandataire en vue de la souscription, en son nom.

Pour son compte, des contrats de transport et de stockage des diamants ou pierres précieuses acquises.

Sous réserve que le Mandataire trouve un débouché permettant de réaliser un bénéfice, le Mandant déclare également par les présentes conférer mandat à CAPITAL-DIAMOND aux fins.

Que cette dernière procède, en son nom et pour son compte, à la recherche, la négociation et la revente, en tout ou partie, des produits précédemment acquis.

A ce titre, le Mandant reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales annexées au présent acte et déclare y adhérer expressément, sans restriction ni réserve.

## **Article 2 : Désignation de la commande du client**

Connaissance prise des conditions générales de mandat, le client informe CASH DIAMOND qu'il souhaite acquérir la commande décrite et formalisée par le document.

« Proposition Commerciale » joint en annexe. Ce document est à signer et dater par le client et à retourner avec le présent mandat d'achat.

## **Article 3 : Rémunération du Mandat**

Une fois l'acquisition réalisée par l'intermédiaire de CASH-DIAMOND, il sera dû à cette dernière un montant forfaitaire, comprenant les frais de dossier, s'élevant à (2) % du montant total du prix d'acquisition versé par le Mandant pour les produits.

### **CLIENT V.I.P :**

Cette rémunération sera ramenée à 1 % si le montant total du prix d'acquisition est égal ou supérieur à **50.000 €**.

Le dit forfait constitue l'intégralité de la rémunération due au Mandataire pour l'acquisition des Produits et comprend ainsi les frais de dossier dus au titre de la souscription des contrats accessoires (Contrats d'assurance, de stockage et éventuellement de livraison).

## **Article 4 : Engagements CASH DIAMOND**

### **4.1 Achat du produit commandé :**

A réception du paiement et conformément aux conditions générales CASH DIAMOND s'engage à mettre tous les moyens en œuvre dans le but d'acquérir, pour le compte du Mandant, les produits et les quantités désignés à l'article 2.

Dans l'hypothèse où l'évolution du marché empêcherait le Mandataire d'acquérir aux conditions prévues entre lui-même et le Mandant, il est convenu que, passé un délai de trente (30) jours à compter de la signature des présentes, sauf reconduction expresse par le Mandant, le mandat serait caduque, le mandataire s'obligeant alors à la restitution des sommes versées par le Mandant.

## **4.2 Livraison et stockage**

### **Lieu de livraison et de stockage :**

Les frais de stockage et d'assurance sont inclus dans les frais de dossier, pour une durée de un an à compter du jour de la livraison (la livraison s'entendant à compter de la date indiquée pour la réception de l'achat sur le certificat d'achat adressé par la société de stockage).

Durant cette période, CASH-DIAMOND s'engage à souscrire, au nom et pour le compte du Mandant, les assurances et les contrats de dépôt nécessaires au stockage des diamants acquis.

Le Mandant souhaite que les produits soient livrés et stockés à (préciser le choix en entourant ci-dessous et en indiquant, le cas échéant, l'adresse) :

### **BRINK'S Suisse:**

Aérogare Fret, Case Postale 1115  
1211 Geneva 5 Airport  
SUISSE

### **BRINK'S France:**

2, rue des Voyelles  
Boite Postale 10480  
95708 Roissy Charles De Gaulle Cedex  
FRANCE

### **Adresse du Mandant:**

3, rue du Commandant Pilot,  
92200 Neuilly sur Seine  
France

### **Autre:**

### **Délai de livraison :**

Le délai de livraison est de trente (30) jours. CASH DIAMOND se réserve l'option d'appliquer un délai supplémentaire qui sera expressément signifié au Mandant.

## **Article 5 : Décharge de responsabilité sur les performances**

Le présent mandat ne rend aucunement le Mandataire débiteur d'une obligation de résultat au bénéfice du Mandant quant à la réalisation d'un bénéfice du fait de l'opération.

